
DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de poste de transformation électrique à 315 kV –
Mine du lac Bloom
sur le territoire de la MRC de Caniapiscau
par la Société en commandite Mine de fer du lac Bloom**

Dossier 3211-11-106

Le 18 octobre 2011

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de poste de transformation électrique de 315 kV – Mine du lac Bloom, par la Société en commandite Mine de fer du lac Bloom, répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2010-12-29	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2011-01-12	Délivrance de la directive
2011-04-15	Réception de l'étude d'impact
2011-06-15	Transmission de la première série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2011-07-27	Réception des réponses à la première série de questions et commentaires
2011-09-21	Transmission de la deuxième série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2011-10-14	Réception des réponses à la deuxième série de questions et commentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de la Société en commandite Mine de fer du lac Bloom consiste à construire un nouveau poste de transformation 315-34,5 kV, près de la mine de fer du lac Bloom située à proximité de la ville de Fermont, afin de répondre aux besoins futurs en électricité de la mine.

La Société en commandite Mine de fer du lac Bloom, dont le partenaire majoritaire est Consolidated Thompson Iron Mines Ltd, est propriétaire de la mine du lac Bloom autorisée par le décret numéro 137-2008 du 20 février 2008 et en exploitation depuis avril 2010. La production

autorisée de concentré de minerai de fer est de 8,5 millions de tonnes par année. À la suite du succès avéré de ce taux de production, la compagnie a réalisé une étude de faisabilité d'augmentation de la capacité qui a permis de conclure que le taux pouvait être porté à 16 millions de tonnes par an. Cette augmentation de la production nécessite la mise en place d'une nouvelle ligne de production. Ce projet a été soumis et a été autorisé par une modification du décret initial, en août 2011. La mise en place de la nouvelle ligne de production justifie le présent projet.

L'implantation du nouveau poste nécessite la construction d'une nouvelle ligne à 315 kV sur une distance de 1,9 km afin de le relier au réseau d'Hydro-Québec. Ce projet de ligne relève d'Hydro-Québec et ne fait pas partie du projet actuellement évalué. Le projet nécessitera également la construction d'une ligne à 34,5 kV sur poteaux de bois d'une distance de 4,5 km entre le poste prévu et la mine.

Le coût global de la réalisation du projet de poste est estimé à environ 9 millions de dollars et sa mise en service est prévue vers la fin de l'été 2012.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et l'organisme suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Côte-Nord;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- SEC Mine de fer du lac Bloom. *Construction d'un poste de transformation électrique de 315 kV – Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social*, par GÉNIVAR, avril 2011, 82 pages et 8 annexes;
- SEC Mine de fer du lac Bloom. *Construction d'un poste de transformation électrique de 315 kV – Réponses aux questions et commentaires du MDDEP*, par GÉNIVAR, juillet 2011, 13 pages et 6 annexes;
- SEC Mine de fer du lac Bloom. *Construction d'un poste de transformation électrique de 315 kV – Réponses aux questions et commentaires du MDDEP, Addenda # 1*, par GÉNIVAR, octobre 2011, 4 pages et 7 annexes.

L'analyse du dossier, faite en consultation avec les ministères et organismes, démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre de janvier 2011. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Denis Talbot, M. Sc. Environnement
Chargé de projet
Service des projets en milieu terrestre

